

FICHE DE POSTE

SERVICE	Ecole Municipale de Musique et de danse de Talence
FONCTION	Enseignant de disciplines artistiques
GRADE	Assistant d'enseignement artistique Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe
MISSIONS/DEFINITION	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer un enseignement de la musique au sein de l'EMMD en cours individuel et collectif • Monter de projets pédagogiques en lien avec l'équipe pédagogique (musique, danse) comme avec d'autres partenariats • Participer à la réflexion pédagogique au sein du département et/ou à la coordination d'un département • Contribuer à l'élaboration du Projet d'établissement
LIEU DE TRAVAIL	Sites d'activité de l'EMMD
ORGANIGRAMME	N+1 : Directrice de l'EMMD N+2 : DAC N+3 : DGA
MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES	Elles sont encadrées par le Règlement des études, le Règlement intérieur, le Projet d'établissement de l'EMMD (en cours d'écriture) et par le Schéma national d'orientation pédagogique

Mission 1 : ENSEIGNEMENT

- Assurer des cours de musique tous niveaux pour les élèves (enfants et adultes) et éventuellement dans le cadre des Classes à Horaires Aménagés Musique
- Organiser et suivre les études des élèves en cohérence avec le schéma national d'orientation pédagogique
- Aider à la conception et à l'évaluation des projets d'élèves
- Impulser et coordonner les projets pédagogiques
- Pratiquer une veille artistique et une mise à niveau de sa pratique
- Participer à la réflexion et à l'élaboration du règlement des études au sein du département

Mission 2 : ÉVALUATION DES ÉLÈVES

- Assurer le suivi des études et les modalités d'évaluation des élèves
- Évaluer les dispositifs pédagogiques
- Exploiter les résultats de l'évaluation dans l'ajustement des enseignements
- Organiser les modalités de contrôle des connaissances et des pratiques
- Conseillez les élèves et les accompagnez dans leurs orientations,
- Adaptez les méthodes et les modalités pédagogiques en fonction des élèves

Mission 3 : CONDUITE DE PROJETS PÉDAGOGIQUES ET CULTURELS

- Participer au développement d'une approche collective et à la coproduction du projet d'établissement
- Concevoir et planifier la mise en œuvre de projets pédagogiques innovants et interdisciplinaires
- Proposer et adapter les modalités de mise en œuvre des projets en cohérence avec les orientations et moyens de l'établissement

Mission 4 : PARTICIPER À LA VIE CULTURELLE DE LA COLLECTIVITÉ

- Situer sa pratique dans un contexte territorial, historique, social, économique et culturel
 - Participer activement à l'action culturelle de l'EMMD à travers la diffusion, l'animation et la sensibilisation
 - Contribuer à l'inscription de l'EMMD dans la vie culturelle de la ville
 - Participer à la saison artistique de l'établissement
 - Développez des interventions artistiques et pédagogiques participant au rayonnement territorial de l'établissement
- Contribuer au développement des partenariats avec l'Education nationale

QUALIFICATIONS/ CONDITIONS D'EXERCICE

Diplômes requis :

Diplôme d'État d'enseignement artistique ou équivalent

Savoir-faire :

- Compétences pédagogiques et artistiques avérées, connaissance en pédagogie de groupe
- Conduite de projets, sens de l'organisation
- Connaissance et pratique des outils bureautiques

Savoir-être :

- Respect de la déontologie de l'enseignement et sens du service public
- Sens du travail en équipe, sens de l'écoute, du dialogue
- Capacité d'adaptation
- Respect du fonctionnement administratif de l'établissement
- Respecter les procédures mises en place par la direction et la collectivité
- Devoir de réserve et obligations de discrétion et de confidentialité

Conditions d'exercice et contraintes

- Travail en bureau et en salle de cours
- Déplacements envisageables sur les différents sites de l'EMMD
- Horaires variables et pics d'activités en fonction des obligations du service, en particulier en fonction du suivi des réunions de l'équipe de direction, du conseil pédagogique et des manifestations.

Signature pour accord,

L'agent

La direction des Ressources Humaines